

REGION AQUITAINE



Enjeux Formation – Emploi 2015

Zone d'Animation Territoriale

Sud Dordogne

PRESENTATION DES ENJEUX SUR LA RELATION FORMATION EMPLOI

L'objet de cette production est d'identifier les enjeux et les lignes d'un plan local en matière de formation professionnelle continue sur les territoires de l'Aquitaine.

La présentation du territoire aquitain est faite sur un découpage par zones d'animation territoriale – Z.A.T, définies par la collectivité régionale. Les orientations de la politique régionale de formation professionnelle prennent appui sur le renforcement de l'animation territoriale et sectorielle.

Les **Commissions Formation Emploi**, les plateformes d'accès à la qualification, les espaces d'animation locale, permettent d'établir un dialogue avec les partenaires socio-économiques pour une analyse des besoins co-construite et partagée. L'approche est faite soit par secteurs d'activité, soit suivant les caractéristiques de la population visée sur le territoire, soit au travers des spécificités territoriales. Cette remontée des besoins est ensuite structurée, concertée à l'échelon régional.

L'identification partagée des enjeux formation emploi, développés dans ce document, s'est faite avec les partenaires de la formation et l'emploi de chaque zone d'animation territoriale.

Juin 2015

Les enjeux formation emploi de la zone d'animation territoriale

La mise en œuvre des dispositifs régionaux de formation professionnelle en Dordogne : Des éléments de bilan contrastés et quelques enjeux.

Les dispositifs régionaux de formation professionnelle ont accueillis en 2014, un peu moins de 2 300 demandeurs d'emploi : 810 sur les parcours pré-professionnalisant du Programme régional de formation (PRF), 1200 sur les parcours professionnalisant, 55 sur des actions territoriales de formation subventionnées, 210 au travers des aides individuelles. Leur mobilisation pour les publics de Dordogne est donc forte pour le PRF (13% des parcours aquitains), moins pour les aides individuelles (9%).

Les publics issus des zones les plus urbaines accèdent à ces parcours avec une plus grande fréquence que ceux domiciliés en zones périphériques notamment sur les parcours qualifiants. Ainsi Périgueux avec la ZAT Nord-Dordogne réalise 57% des parcours PRF et 75% des aides individuelles contre respectivement 43% et 25% pour la ZAT Sud-Dordogne.

Par rapport à leurs homologues aquitains, les stagiaires de Dordogne se caractérisent par une surreprésentation des jeunes de moins de 26 ans orientés par les Missions Locales (+6pts), une surreprésentation des publics infra-IV (+5pts) et une certaine sous-représentation des femmes (-4pts).

Il est important de relever, qu'avec 13% de bénéficiaires du RSA dans les publics PRF, la Dordogne a rattrapé le retard qu'elle accusait depuis plusieurs années par rapport à l'Aquitaine (12% en 2014). Ce sont les formations dans les domaines de la propreté, de la restauration, de l'agriculture et du bâtiment

qui attirent en plus grand nombre ces publics. Toutefois, les résultats post-formation pour ces publics en termes

d'accès à l'emploi restent inférieurs de 15 points.

Autre constat notable, la part des travailleurs handicapés progresse mais moins fortement qu'à l'échelle aquitaine et l'écart s'est creusé en 5 ans : 6,5% en Dordogne contre 9,7% en Aquitaine. Ils sont nettement sous-représentés dans les formations des secteurs agriculture et BTP mais les écarts avec la moyenne aquitaine s'enregistrent principalement dans ceux des industries, compétences clés, animation/sport et hôtellerie/restauration. Par contre, il est également important de noter que le recours, par Cap Emploi, aux aides individuelles pour les publics TH a fortement progressé en 2014 (de 14 à 35).

En termes de résultat, le devenir des stagiaires ayant bénéficié de parcours professionnalisants permet de mesurer les effets de la formation sur leur accès à l'emploi. Les résultats observés sur la cohorte 2013 mettent en exergue que le taux d'accès à la certification (totale ou partielle) est largement inférieur pour les stagiaires de Dordogne (69% contre 78%). Un élément d'explication peut être trouvé dans le grand nombre de parcours réalisés au sein des dispositifs

Un accès moins fréquent à la qualification sans incidence apparente sur l'accès à l'emploi

Parcours qualifiants intégrés (PQI) et dans l'hypothèse d'une forte mobilisation des phases préparatoires non qualifiantes. Pour autant, les résultats en matière d'insertion sont redevenus tout à fait comparables à ceux enregistrés au niveau régional et très nettement supérieurs à 2012 : 67% ont accédé à un emploi dans les 6 mois suivant leur sortie et 60% sont en situation positive (emploi ou formation) 6 mois après. En 2012, ces taux étaient inférieurs de 6 à 7 points.

Rattrapage concernant l'accès des bénéficiaires RSA ... mais retard accentué concernant les TH

L'offre de formation dans les métiers du bâtiment :

La Dordogne représente 22% des places de formation de formation bâtiment d'Aquitaine et

Une offre de formation surreprésentée et surinvestie

25% des parcours réalisés (467 en 2014). 31% des prescriptions enregistrées par les structures d'accueil de Dordogne le sont dans le secteur du bâtiment. 56% d'entre-elles aboutissent à une entrée en formation (46% seulement en Aquitaine).

Les phases préparatoires des PQI et les pré-qualifications

Pour des publics plus fragiles ...

sont fortement mobilisées, notamment pour les jeunes. Les bénéficiaires du RSA représentent 17% des parcours (13% dans l'ensemble du PRF), les niveaux VI 20% (16% dans l'ensemble), les niveaux infra IV 77% (66% dans l'ensemble)

Les parcours de formation réalisés sont plus courts que la moyenne

...et des parcours moins sécurisés

des parcours PRF en Dordogne (450H contre 520H), avec un fort taux d'abandon selon les spécialités (jusqu'à 40% sur maçonnerie, peinture). Ils sont moins souvent certifiant (70% en 24 contre 80% en Aquitaine) mais offrent au final des possibilités d'insertion comparables (64% contre 62% en 2013) grâce à la création d'entreprise notamment.

La Dordogne se singularise par le poids économique du secteur du bâtiment

Le secteur de la construction est particulièrement surreprésenté dans les zones de Périgueux (9%) et Sarlat (11%) par rapport aux niveaux régional (7,8%) et national (6,5%). La résidentialisation de l'économie appelle des besoins en construction mais surtout en rénovation, notamment dans les zones les plus rurales et touristiques.

La prudence liée à la crise économique ne doit pas empêcher un certain optimisme et la préparation des salariés de demain selon les professionnels, malgré un

Prudence et optimisme selon les professionnels

contexte de crise et la perte de 540 emplois salariés entre 2012 et 2013

(8771 emplois salariés fin 2013 dans le secteur de la construction en Dordogne). Les professionnels soulignent que l'effort de formation doit rester important afin de répondre aux besoins de renouvellement de main d'œuvre vieillissante, surtout dans les métiers du gros œuvre, ainsi qu'aux nouveaux enjeux en lien avec la rénovation du bâti neuf et ancien en zone rurale, selon des normes respectueuses de l'environnement (mesures incitatives en matière d'aides à la rénovation, réglementation RGE -Reconnu garant de l'environnement- pour les entreprises).

Les formations à destination des demandeurs d'emploi doivent être plus lisibles et répondre aux enjeux de demain en termes de compétences. Elles vont toutes intégrer des modules Formation aux économies d'énergie des entreprises du bâtiment (FEEBAT) ce qui apparaît nécessaire pour préparer les futurs professionnels du bâtiment. Une meilleure lisibilité de la structure de cette offre et des spécialités qu'elle propose est également attendue sur le département.

Des compétences d'excellence pour le bâti ancien sont attendues en Périgord Noir

Avec 38% de résidences secondaires, la zone d'emploi de Sarlat est comparable aux zones côtières de la Région. Le patrimoine bâti du territoire appelle des savoir-faire d'excellence pour sa valorisation. Une offre de formation locale se justifie pleinement sur ce territoire pour répondre aux besoins des entreprises en compétences spécifiques (bâti ancien typique, couverture en lauze et ardoises de Corrèze...). 70% des jeunes formés sont en emploi à 6 mois dans une des entreprises locales qui sont des partenaires de proximité de ce dispositif.

Les industries bergeracoises représentent un atout pour l'emploi sur le territoire malgré une tendance à la baisse de l'économie productive observée depuis plusieurs années.

Le poids des offres d'emploi bergeracoises est plus fort dans les industries de la chimie et de la métallurgie (27% des offres départementales de ces secteurs) que dans l'ensemble des secteurs (22,5% des offres départementales). En 2014, ces industries résistent globalement mieux en bergeracois que sur l'ensemble du département (hausse des DPAE en bergeracois de 8,3% alors qu'elles baissent de 9,6% en Dordogne et augmentation des offres de 3,4% contre 1,6% sur l'ensemble du département). L'intérim constitue par ailleurs un important vivier de main d'œuvre et un vrai tremplin à l'embauche pérenne à moyen terme.

Les quatre métiers les plus pourvoyeurs d'offres d'emploi en bergeracois sont les chaudronniers, conducteurs d'équipement d'usinage, opérateurs d'assemblage, tri ou emballage, et les techniciens de maintenance industrielle. Malgré un faible nombre de demandeurs d'emploi inscrits pour les chaudronniers et les techniciens de maintenance, plus de 70% des offres sont satisfaites.

Les problématiques de satisfaction des offres sont plus nettes pour les conducteurs d'équipement d'usinage avec moins de demandeurs inscrits que d'offre (9/19, 63% de satisfaction).

Les entreprises de la chimie qui ont participé aux travaux de la commission formation à Bergerac indiquent que les niveaux de qualification recherchés sont de plus en plus élevés, y compris sur des postes de base d'opérateur de production. Mais avant tout, les entreprises indiquent qu'elles attendent des attitudes adaptées en milieu professionnel et de la motivation de la part des nouveaux entrants, elles sont prêtes à former en interne sur des compétences spécifiques pour arriver au niveau de qualification requis.

L'offre de formation initiale, sur le territoire permet également de former

des jeunes sur des niveaux requis de plus en plus élevés. Le lycée des métiers de Bergerac va faire évoluer son offre en même temps que son déplacement dans les nouveaux locaux avec un plateau technique enrichi, en amenant les élèves vers le niveau III (technicien supérieur) en procédés de la chimie (actuellement le bac pro est préparé). Dans le secteur de la métallurgie, le lycée prépare au bac pro réalisation en chaudronnerie industrielle et au bac pro technicien en chaudronnerie industrielle (en apprentissage). En apprentissage le CFAI, basé à Boulazac, prépare au bac pro maintenance des équipements industriels et technicien en chaudronnerie industrielle.

Du côté de la formation pour les demandeurs d'emploi, l'offre en Dordogne est sous représentée en regard de l'offre régionale. A Bergerac, il est possible de préparer plusieurs licences sur des procédés de soudure dans le cadre du PRF avec le Greta. Cette offre doit évoluer afin de proposer un socle de formation transversal à plusieurs industries.

Le PRF doit évoluer sur le Bergeracois et plus largement en Dordogne afin de proposer une formation préparant à un CQPI Conducteur d'équipements industriels associé à un socle de compétences professionnelles. Ce type de formation constitue un bon premier niveau de qualification qui peut répondre à différents types d'industries (12 branches signataires reconnaissent ce CQPI). Le partenariat avec les entreprises pour l'accueil des stagiaires en formation sera essentiel à la bonne réussite de ce type de formation. Les spécialisations sur des niveaux supérieurs seraient ensuite possibles en entreprise, soit en alternance, soit par le biais de dispositifs de formation préalable à l'embauche type Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE) ou Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR) mis en place avec Pôle Emploi.

Les dynamiques récentes observées sur le marché de l'emploi du département amènent à s'interroger sur les adaptations requises de l'appareil de formation dans quelques domaines majeurs.

En Dordogne, du fait des grands traits saillants du tissu socio-économique, cinq domaines (hors agriculture) concentrent à eux seuls 63% des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) de 2014, 56% des projets de recrutement de 2015 (enquête BMO) et 66% des sortants des filières de formation professionnelle toutes voies confondues (niveaux V, IV, III). Ces cinq domaines qui structurent très fortement la relation formation-emploi au niveau départemental sont : le bâtiment, l'hôtellerie-restauration, le commerce, les transports et entreposage, le sanitaire et social (dont les services aux personnes dépendantes).

Sur certains d'entre eux les acteurs départementaux de la relation orientation-formation-emploi ont convenu de l'opportunité de planifier des travaux de réflexion autour des enjeux d'adaptation de l'offre de formation.

Les métiers du transport et de l'entreposage

Le secteur transport-entreposage est un secteur traditionnellement surreprésenté en Dordogne, notamment sur le nord du département.

Les métiers du transport et de l'entreposage : comment sécuriser l'insertion post-formation ?

Il connaît, comme ailleurs, d'importantes difficultés structurelles mais des projets de recrutement sont exprimés en assez grand nombre (plus de 200 sur le bassin de Périgueux). Une offre de formation (transports logistique) en Formation professionnelle continue (FPC) est développée depuis plusieurs années en un dispositif intégré. Cette offre, très demandée (25% des prescriptions) présente en outre un taux satisfaisant d'accès aux différentes certifications attendues sur le marché du travail, mais enregistre paradoxalement un faible taux de retour à l'emploi.

Une réflexion mérite donc d'être conduite avec les opérateurs de formation et les représentants de la profession afin d'étudier sous quelles conditions l'insertion post-formation pourrait être sécurisée. Le comité de suivi de la plateforme « métiers du transport et de la logistique » semble constituer le bon cadre pour mener ces travaux dans les mois prochains.

Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration

L'hôtellerie-restauration constitue un secteur très fort de l'économie périgourdine en lien avec la vocation touristique du département. De ce fait, il génère également un certain dynamisme sur le marché

Les métiers de l'hôtellerie/restauration : Comment se posent les enjeux en termes d'orientation et faut-il développer l'offre de formation professionnelle pour les demandeurs d'emploi ?

du travail (20% des DPAE, 19% des projets de recrutements). 87% des projets de recrutements sont saisonniers et 51% sont jugés difficiles. Parallèlement, le secteur est traversé par certaines mutations liées aux évolutions des modes de restauration. En outre des acteurs économiques moins traditionnels recherchent des compétences attachées à ce domaine (hôtellerie de plein air). En Dordogne, près de 450 apprenants sortent des dispositifs de formation professionnelle ce qui révèle un bon équilibre en matière de couverture territoriale et de répartition entre les différentes voies de formation. Pour autant, sur certaines spécialités, du service notamment, on enregistre une certaine désaffection. Elle est liée à une image dévalorisée de certains métiers et certains emplois, qui s'ancrent dans certaines réalités (conditions de travail, reconnaissance, ambiguïté entre compétence et qualification dans les profils recherchés, etc.). Cette situation, qui s'apparente à ce que connaissait le secteur du bâtiment il y a quelques années, mériterait d'être étudiée avec les professionnels du secteur et les acteurs de la relation formation emploi afin de déterminer des pistes d'action pour améliorer le travail d'orientation professionnelle des structures accueillant

les demandeurs d'emploi et de réinterroger quantitativement et qualitativement l'offre départementale de formation.

Les métiers des services aux personnes

En 2011 (INSEE), les deux familles professionnelles « Aides à domicile et aides ménagères » (4700 emplois) et « Aides-soignants » (4800 emplois) sont, par rapport à l'Aquitaine, en nette surreprésentation dans les différentes zones d'emploi de la Dordogne. La démographie départementale (la population âgée de 60 ans ou plus représente près d'un tiers de la population, ce qui en fait l'un des cinq départements les plus vieillissants de France) et la politique départementale en faveur de l'accompagnement social et médico-social de la dépendance, génèrent un besoin croissant en professionnels intervenant tant à domicile qu'en structure que ce soit en création nette ou en renouvellement.

Les formations aux métiers du grand âge occupent aujourd'hui une part importante de l'offre de formation destinée aux demandeurs d'emploi (180 parcours PRF et AFC) en complément des formations initiales du schéma des formations sanitaires et sociales. Elles sont aujourd'hui bien réparties sur le territoire, elles sont devenues attractives (les titres et diplômes sont mieux connus) et affichent des taux d'insertion parmi les meilleurs.

Paradoxalement, lors des travaux d'élaboration du Schéma départemental d'organisation sociale et médico-sociale pour les personnes âgées se sont exprimées certaines difficultés de recrutement et de maintien dans la profession des personnels requis au sein des structures. Ces difficultés apparaissent également corrélées à celles observées encore en matière de structuration des emplois (souvent parcellaires) et des services en milieu rural, de concurrence entre les emplois à domicile et en structure. Cette interpellation a conduit le Conseil Départemental à se fixer l'objectif de conclure un « plan départemental pour les métiers du grand âge » afin de fédérer l'ensemble des initiatives en faveur de l'emploi, de la qualification et de l'attractivité dans l'objectif de valoriser ces métiers. Le Conseil Régional, prêt à accompagner cette démarche sur ses compétences orientation et formation professionnelles, pourra être amené à solliciter ses partenaires territoriaux pour conduire tous les travaux d'analyse et les actions pouvant s'y inscrire.

Sources et références communes :